COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 21 JUIN 2022

Présents : Mme Cyprien – MM. Lacour – Maillet - Lalotte - N'Diaye
Excusé : M Moukrim

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit , prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.
De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.
Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement le club de l'AS Saint-Ouen l'Aumône ainsi que la Municipalité de Saint-Ouen l'Aumône pour la mise à disposition de leurs infrastructures et pour l'accueil des finales de la Coupe du Val-d'Oise Crédit Mutuel.

Nous tenons à remercier toutes les équipes présentent ainsi que leur staff pour le Fair Play et le bon déroulement de ces finales de Coupe du Val-d'Oise Crédit Mutuel

MERCI.

LISTE DES VAINQUEURS DES FINALES DES 26 ET 28 MAI 2022

COUPE DU COMITE
JEAN LESTRUHAUT SENIORS 2

VAINQUEUR

ST LEU 95 FC 2

COUPE DU COMITE ANCIENS

VAINQUEUR

GROSLAY FC 12

COUPE DU COMITE 14 ANS

VAINQUEUR

SAINT OÛEN L'AUMÔNE AS 2

COUPE DU COMITE 16 ANS

VAINQUEUR

RC ARGENTEUIL 2

COUPE DU COMITE FUTSAL

VAINQUEUR

MARCOUVILLE CITY CP 3

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL FUTSAL

VAINQUEUR

ATTAINVILLE FUTSAL C.

LISTE DES VAINQUEURS DES FINALES DES 18, 19 ET 20 juin 2022

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL SENIORS CHALLENGE ANDRE COUTELIER

VAINQUEUR

SAINT OUEN L'AUMÔNE AS

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL SENIORS FEMININES

VAINQUEUR

SARCELLES AAS

OSNY FC
Suite au forfait de votre équipe lors de la finale, votre club se voit imputer d'une Amende de 400€.
La Commission prononce l'interdiction d'engagement de l'équipe Seniors Féminine d'Osny FC pour la Coupe du Val-d'Oise Seniors Féminines lors de la saison 2022/2023.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du D.V.O.F.- (mail : secretariat@district-foot95.fff.fr / Adresse postale : 6 avenue du Bosquet 95560 Baillet en France par toute personne directement intéressée, au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales à compter du lendemain de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District.

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL U18

VAINQUEUR

RC ARGENTEUIL

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL U16

VAINQUEUR

RC ARGENTEUIL

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL U14
CHALENGE FRANCOIS LEFEBVRE

VAINQUEUR

ST LEU 95 FC

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL U18 FEMININES

VAINQUEUR

SARCELLES AAS

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL U15 FEMININES

VAINQUEUR

SARCELLES AAS

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL + 45 ANS

VAINQUEUR

NEUVILLE SUR OISE AS

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL + 55 ANS

VAINQUEUR

CORMEILLAIS ACS

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL ANCIENS

VAINQUEUR

HERBLAY SUR SEINE FC

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL CDM

VAINQUEUR

GARGES FCM

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL LUNDI SOIR CHALLENGE AUGUSTE FAVA

VAINQUEUR

ERMONT AS

Animateur de séance : M Maillet
Secrétaire de séance : Mme Cyprien